

Marjorie JOUEN

Déléguée interministérielle adjointe au
développement de l'axe portuaire et logistique
Méditerranée – Rhône – Saône (MeRS)



cget



Rapport parlementaire de F-M. Lambert et E. Lamure (juillet 2016) à la demande du Premier ministre



Création d'un Conseil de coordination interportuaire et logistique de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône (J.O du 11/05/2017)



- Améliorer la coordination de l'axe logistique Rhône-Saône ainsi que l'articulation avec les ports de la façade méditerranéenne
- Accroître la compétitivité de cet ensemble portuaire et du réseau de plateformes logistiques auquel il est relié



4 régions traversées: Provence – Alpes – Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie

Les enjeux



- Conforter l'attractivité du port de Marseille et améliorer ses connections avec l'arrière-pays
- Développer l'attractivité et la compétitivité du Range France Med et de l'Axe Rhône-Saône
- Contribuer au développement économique du territoire
- Favoriser une meilleure coordination des actions et projets
- Promouvoir un réseau de plateformes multimodales
- Equilibrer les modes de transport
- Valoriser les atouts humains





Les acteurs

